

ET PUIS DANS LES ÉNONCÉS NARRATIFS ET ARGUMENTATIFS UN EMBRAYEUR DU POINT DE VUE ET / OU UN CONNECTEUR ARGUMENTATIF¹

Abstract: This article is an investigation into some of the uses of the French temporal connector 'puis' ; usually translated as then in English. The article opens with a brief exposition of the temporal values of this connector. Then, the article seeks to show that in some contexts, especially when combined with the conjunction, this connector loses its temporal value and gains a rather argumentative one, and can thus be regarded as an indicator of point of view. Finally, the article attempts to shed light on the conditions that make such a shift possible.

Key words: Connector, point of view, argumentation.

0-Introduction

Dans cet article, nous nous proposons d'étudier quelques aspects du connecteur temporel « puis ». Après un bref rappel de ses valeurs temporelles, nous examinerons la ou les valeurs que peut acquérir ce connecteur dans certains contextes, notamment ceux où il est combiné avec la conjonction *et*. Notre objectif est donc de montrer que dans certains contextes narratifs et argumentatifs, il y a lieu d'observer un certain affaiblissement de la valeur temporelle de *et puis* au profit d'une valeur argumentative. Nous nous interrogerons sur les conditions qui autoriseraient un tel changement. Notre objectif est aussi de montrer que, dans des énoncés narratifs *et puis* peut être considéré comme un embrayeur du *point de vue* alors que, dans les contextes argumentatifs, il aura le statut d'un connecteur argumentatif.

1-Puis: un marqueur d'une succession temporelle

Il est communément admis que *puis*, dans son emploi le plus courant marque une succession temporelle. Tel est le cas dans:

(1) La bougie est éteinte, mais quelqu'un est là. C'est la bonne. Elle est entrée sans doute pour ranger la chambre, *puis* (ensuite) elle s'est arrêtée. Henri Barbusse, *L'enfer*

(2) Madame Bovary prit le bras de Rodolphe ; il la reconduisit chez elle ; ils se séparèrent devant sa porte ; *puis* (ensuite) il se promena seul dans la prairie, tout en attendant l'heure du banquet. G. Flaubert, *Madame Bovary*

Dans ce type de contexte *puis* et *ensuite* peuvent commuter sans que la relation temporelle entre les deux énoncés connectés ne soit affectée. Nous pouvons donc affirmer qu'ils sont interchangeables lorsqu'ils établissent une relation de succession temporelle.

Cependant, nous ne pouvons affirmer que ces deux connecteurs sont toujours interchangeables. Un argument au moins nous permet de le prouver: la possibilité pour ces deux connecteurs d'être employés en même temps et donc d'être combinés pour relier deux énoncés. En témoigne l'exemple suivant:

(3)– Ah ! Vous savez le débarquement de Sa Majesté l'Empereur ?

– Silence, mon père, je vous prie, pour vous d'abord, *et puis ensuite* pour moi. Oui, je savais cette nouvelle, et même je la savais avant vous, car depuis trois jours je brûle le pavé, de Marseille à Paris, avec la rage de ne pouvoir lancer à deux cents lieues en avant de moi la pensée qui me brûle le cerveau. A. Dumas, *Le Comte de Monte Cristo*

(4) - Mais la manière brillante dont Dantès s'était tiré de l'épreuve quand il avait orienté au plus près l'avait entièrement convaincu ; *puis ensuite*, quand il avait vu cette légère fumée flotter comme un

¹ Chokri Rhibi, Université de Gabès, Tunisie, rhibi_chokri@yahoo.fr.

panache au-dessus du bastion du château d'If, et qu'il avait entendu ce bruit lointain de l'explosion, il avait eu un instant l'idée qu'il venait de recevoir à bord celui à qui, comme pour les entrées et les sorties des rois, on accordait les honneurs du canon ; cela l'inquiétait moins déjà, il faut le dire, que si le nouveau venu était un douanier ; mais cette seconde supposition avait bientôt disparu comme la première à la vue de la parfaite tranquillité de sa recrue. (Ibid)

La cooccurrence des deux connecteurs prouve que *puis* et *ensuite* sont loin d'être considérés dans tous les contextes comme synonymes: *ensuite* contribue à garantir la structuration du discours. Il assure dans ce type d'emploi une sorte d'énumération (d'abord, ensuite, enfin). En d'autres termes *ensuite* ne marque pas toujours une relation temporelle entre les éventualités exprimées dans les segments reliés. Par conséquent et contrairement à *puis* il n'établit pas dans ce type d'emploi, une relation temporelle entre les contenus propositionnels.

2-Et Puis: un embrayeur du point de vue

Outre son emploi comme connecteur temporel, *puis* peut se voir attribuer le rôle d'un connecteur argumentatif: en effet, combiné à la conjonction *et*, il se trouve, dans certains contextes dépourvu de sa valeur temporelle. La relation de succession temporelle s'affaiblit pour céder la place à une relation argumentative. Mais avant d'examiner de plus près ce type de fonctionnement il nous faut tout d'abord rappeler ce qu'on entend par *point de vue*. « le PDV est une forme générale d'expression de la subjectivité d'un sujet, telle qu'elle s'exprime à propos de la référenciation d'un objet du discours, qui peut s'accommoder tantôt de comptes rendus de perceptions, tantôt de comptes rendus de paroles, tantôt de comptes rendus de pensées ».¹

En d'autres termes, dans les séquences narratives et dans les suites *passé simple/imparfait*, les procès dénotés par l'imparfait peuvent être rattachés au personnage. Le phénomène du point de vue est donc étroitement lié à la distanciation locuteur/énonciateur. A propos de Cette disjonction (locuteur énonciateur) Ducrot² affirme que:

« Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux» (Ducrot 1984 : 205). Les personnages sont donc considérés comme des énonciateurs. Ce sont ces « êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (Ducrot 1984 : 204).

Ainsi, l'identification d'un point de vue repose sur la recherche d'un ensemble d'indices ou de marques textuelles susceptibles d'identifier la source énonciative. Parmi ces marques, nous citons à titre d'exemples, certains emplois de l'imparfait, certains connecteurs...

L'exemple suivant nous permettra d'illustrer et de préciser ce phénomène:

(8) - Par lassitude, Charles cessa de retourner aux Bertaux. Héloïse lui avait fait jurer qu'il n'irait plus, la main sur son livre de messe, après beaucoup de sanglots et de baisers, dans une grande

¹ A. Rabatel, « Le problème du point de vue dans les textes de théâtre ». In *Pratiques*. N° 119/120, Décembre 2003

² Ducrot O. 1984, *Le dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.

explosion d'amour. Il obéit donc ; mais la hardiesse de son désir protesta contre la servilité de sa conduite, et, par une sorte d'hypocrisie naïve, il estima que cette défense de la voir était pour lui comme un droit de l'aimer. *Et puis* la veuve était maigre ; elle avait les dents longues ; elle portait en toute saison un petit châle noir dont la pointe lui descendait entre les omoplates ; sa taille dure était engagée dans des robes en façon de fourreau, trop courtes, qui découvraient ses chevilles, avec les rubans de ses souliers larges s'entrecroisant sur des bas gris. G. Flaubert, *Madame Bovary*

Il ne fait pas de doute que *et puis*, dans cette séquence n'établit aucune relation temporelle. Il est clair que le fragment qui précède *et puis* relève de la narration du fait que les procès y sont exprimés au passé simple. Ce premier plan s'oppose clairement à un arrière plan dont les formes verbales sont essentiellement à l'imparfait. Ce temps qui apparaît après *et puis*, rompt avec la série des passés simples et il constitue le noyau d'énoncés plutôt statifs (*était maigre*).

Et puis dans ce type d'emploi embraye sur un *point de vue* dans la mesure où les propos liés par ce connecteur ne semblent pas être tenus par le même énonciateur.

Ainsi, le fragment introduit par *et puis* nous décrit la veuve mais à travers la perception du personnage. A travers ce fragment on nous renseigne à la fois sur l'objet perçu (*la veuve*) et sur le sujet percevant (*Charles*). C'est là l'occasion pour le personnage d'exprimer ses jugements et ses attitudes. Il nous semble que dans cette séquence la veuve est décrite à travers le point de vue de Charles, un énonciateur qui décrit la veuve telle qu'il la voit. C'est pour cela d'ailleurs que certains linguistes parlent de la valeur perceptuelle de l'imparfait (Vogeleer, 1994,1996)¹

Dans le fragment introduit par *et puis* la référenciation à l'objet du discours en l'occurrence la veuve passe par le filtre perceptif de Charles elle n'est pas décrite du point de vue de l'auteur, mais de point de vue d'un observateur, source de pensées. Il est vrai qu'il n'existe pas de marques ou d'indices pertinents qui nous permettent d'identifier la source énonciative de cette perception. Cela est tout à fait logique dans la mesure où la notion de *point de vue* est étroitement liée au phénomène de *l'effacement énonciatif*. Ce dernier est observable lorsque « les marques du centre déictique sont absentes, en bref lorsque la subjectivité s'exprime non par le *Je/ici/maintenant*, (...) de surcroît, le sujet de la perception n'est pas explicite, le procès de perception étant sous-entendu. La valeur énonciative des perceptions ne repose alors que sur le discordancier énonciatif marqué par l'opposition premier/deuxième plans et/ou sur le caractère subjectivant de la référenciation de la perception² ». Dans de tels contextes, et en cas d'effacement énonciatif, nous considérons que *et puis*, corrélé à l'imparfait est un marqueur qui signale un décrochage énonciatif qui nous autorise à interpréter *et puis P'* comme le *point de vue* (PDV) de Charles.

3-Et Puis: un connecteur argumentatif

Cette notion de point de vue observée dans un contexte narratif ne peut être étendue telle quelle à des contextes argumentatifs. En effet, dans de tels contextes *Et puis* peut avoir le statut d'un connecteur argumentatif. Comparons les exemples suivants:

(9) - Tu lui remets la lettre *et puis* tu rentres

¹ Vogeleer, S. (1994). « Le point de vue et les valeurs des temps verbaux ». *Travaux de linguistique*, 29: 39–58. et Vogeleer, S. (1996). « L'anaphore verbale et nominale sans antécédent dans des contextes perceptuels ». *Cahiers Chronos*, 1: 181–197

² Rabatel, A. (2003). « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif: du point de vue représenté aux discours représentés ». *Travaux de Linguistique*, 46.

(10) - *Le match nul 2-2 concédé contre le Chili, lors du premier match, a-t-il entamé la confiance de l'équipe d'Italie, dont vous êtes le capitaine ?*

-*Pas du tout. Nous avons l'habitude de ces départs un peu difficiles. L'Italie, par tradition, a besoin d'un match ou deux avant de trouver la bonne allure. Cela ne nous inquiète plus. L'ambiance du groupe reste très bonne, nous sommes confiants et solidaires. Et puis nous avons aussi l'habitude des critiques. En 1994, nous avons débuté de la même façon, un peu poussive, la World Cup aux Etats-Unis. Le Monde.17 juin 1998, page 2*

(11) - je ne peux pas vous accompagner au cinéma. Je suis fatigué. *Et puis* les films d'actionça m'ennuie.

Dans l'exemple (*Tu lui remets la lettre et puis tu rentres*) il ne fait pas de doute que *et puis* est pourvu d'une valeur temporelle. De plus, la phrase reste acceptable malgré la suppression de l'un ou de l'autre de ces deux connecteurs:

(9') - Tu lui remets la lettre *puis* tu rentres

(9'') - Tu lui remets la lettre *et* tu rentres

Cependant, cette valeur temporelle disparaît dans l'exemple (10) et (11). Dès lors *et puis* ne peut être interprété que comme un connecteur argumentatif. Dans l'exemple (10) comme dans l'exemple (11), à la série d'arguments accumulés dans le contexte gauche, s'ajoute un autre argument introduit par *et puis*. Le locuteur semble vouloir dire que, même si les arguments que j'ai avancés ne semblent pas convaincants, j'en ai un autre. Par ailleurs, ce qui est remarquable c'est que, dans ce type de contexte *et puis* est dépourvu de sa valeur temporelle. Il est doté par conséquent d'une valeur argumentative. Cependant, cette dernière concerne l'expression *et puis* et non *puis* employé seul. D'ailleurs la suppression de *et* affecterait le sens et produirait même un énoncé inacceptable:

(11') - je ne peux pas vous accompagner au cinéma. Je suis fatigué. *Et puis/ ?puis* les films d'actionça m'ennuie

Nous pouvons en déduire que l'argument introduit par *et puis* est donné comme un argument plus fort ou meilleur que ceux qui précèdent. Il est conçu de la sorte pour faire valoir une conclusion assertée dans le contexte antérieur (je ne peux pas vous accompagner au cinéma). *Et puis* introduit l'argument le plus fort et établit en même temps une sorte de **hiérarchie** entre deux ou plusieurs arguments. Ainsi dans un enchaînement de type « *p, p, p... et puis p'* »:

a- les arguments contenus dans *p* et *p'* sont co-orientés vers la même conclusion

b- l'argument contenu dans *p'* est le plus convaincant.

Avec la suppression de *puis* tous les arguments auront le même statut.

4 - *Et puis* : un embrayeur du point de vue et/ou un connecteur argumentatif

Nous avons montré respectivement dans (1 et 2) que *et puis* en contexte narratif est un marqueur de point de vue et qu'il a le statut de connecteur argumentatif dans des contextes purement argumentatif. Cependant rien n'empêcherait de considérer que *et puis* peut assumer ces deux rôles en même temps dans les contextes narratifs. En effet, le point de vue tel que défini précédemment, peut comporter des énoncés à visée argumentative et constituer ainsi un espace textuel où l'énonciateur peut nous faire part de ses pensées et réflexions. Ainsi, dans l'exemple (8) le point de vue ne se limite plus à l'expression des perceptions de Charles Bovary. Il nous fournit de plus des arguments supplémentaires qui justifient le comportement et la conduite du personnage. Son amour pour Emma et le désir ardent de la revoir, font qu'il ne peut s'empêcher de retourner aux Bertaux. Mais l'argument le plus fort est celui introduit par *Et puis* : *et puis la veuve* (Héloïse : la femme de Charles) *était maigre...* . Le personnage semble vouloir dire « *après tout, ma femme n'était pas belle et j'ai de bonnes raisons pour aimer une autre...* »

5-Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons affirmer que *Et puis*, dans son emploi traditionnel marque une relation temporelle de succession. Mais en dehors de cet emploi, cette valeur temporelle peut connaître un affaiblissement de sorte que ce connecteur acquiert un autre statut. En effet, dans certains contextes narratifs (cf.8), il peut servir à introduire un point de vue et marque ainsi un décrochage énonciatif qui rend compte de la distanciation locuteur /énonciateur. Dans La séquence introduite par *Et puis* les objets du discours sont présentés à travers le filtre perceptif du personnage. Dans ce type de contextes, *et puis*, corrélé à l'imparfait est un *embrayeur* (ou un co-embrayeur) du *point du vue*. D'autre part, dans des contextes purement argumentatifs, (cf. 10 et 11) l'énonciateur se sert de *et puis* pour introduire un argument final, qu'il juge convaincant et irréfutable, dans le but de faire valoir une conclusion assertée dans le contexte antérieur.

Références bibliographiques

- Berthonneau, A.-M. / G. Kleiber 1993: « Pour une nouvelle approche de l'imparfait: un temps anaphorique méronomique », in *Langages* 112, 55-73.
- Ducrot O. 1984, *Le dire et le dit*. Pais : Éditions de Minuit.
- Guillemin Flescher, J. 2003, « Sujet énonciateur et sujet de l'énoncé dans la relation d'interlocution fictive », in *Le sujet*, Merle, J.M. (ed) 183192. Gap, Paris : Ophrys.
- Rabatel, A., 2003. « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif: du point de vue représenté aux discours représentés ». *Travaux de Linguistique*, 46.
- Rabatel, A., 2003, « Le problème du point de vue dans les textes de théâtre », in *Pratiques*, N° 119/120.
- Rabatel, A., 2001, « Les représentations de la parole intérieure. Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue », *Langue Française* 132, p. 72-95.
- Rabatel A. 1999, « *Mais* dans les énoncés narratifs : un embrayeur du point de vue et un organisateur textuel », *Le Français Moderne LXVII, 1*, 49-60.
- Sthioul, B., 1998, « Temps verbaux et point de vue », in MOESCHLER J. et al., *Le temps des événements*, Paris, Kimé, 117-220.
- Vogeleer, S., 1994. « Le point de vue et les valeurs des temps verbaux », in *Travaux de linguistique*, 29: 39-58.
- Vogeleer, S., 1996. « L'anaphore verbale et nominale sans antécédent dans des contextes perceptuels », in *Cahiers Chronos*, 1: 181-197